

Activités associatives et impôts commerciaux : étendue de la zone géographique d'attraction



© 2023 Les Echos Publishing

Pour échapper aux impôts commerciaux, l'association ne doit pas entrer en concurrence avec des entreprises commerciales dans la même zone géographique d'attraction.

Les dividendes inscrits sur un compte courant d'associé bloqué sont-ils imposables ?



© 2023 Les Echos Publishing

Les dividendes inscrits sur un compte courant d'associé bloqué

sont imposables dès lors que cet associé est à l'origine de la convention de blocage.

N'oubliez pas la nouvelle taxe sur les bureaux en région PACA !



© 2023 Les Echos Publishing

Les propriétaires concernés par la nouvelle taxe sur les bureaux en région Provence-Côte d'Azur ont jusqu'au 30 juin prochain pour la déclarer et payer la somme correspondante.

Dégrèvement de CET : quid des aides à l'emploi perçues par une association ?



© 2023 Les Echos Publishing

Les aides à l'emploi constituent des subventions d'exploitation venant en majoration du chiffre d'affaires pris en compte pour le calcul du plafonnement de la contribution économique territoriale (CET) en fonction de la valeur ajoutée.

Quand un redressement fiscal est contraire à une attestation du contrôleur des impôts



© 2023 Les Echos Publishing

Une attestation d'un contrôleur des finances publiques, délivrée à la demande d'un contribuable, dans laquelle il est fait expressément référence à l'activité professionnelle de ce dernier, est opposable à l'administration fiscale.

Taxe sur les surfaces commerciales : à verser avant le 15 juin 2023 !



© 2023 Les Echos Publishing

Certains établissements ayant une activité de vente au détail sont redevables de la taxe sur les surfaces commerciales (Tascom). Une taxe que les entreprises doivent déclarer et payer au plus tard le 14 juin prochain.

Le crédit d'impôt recherche collaborative, c'est aussi pour les avenants !



© 2023 Les Echos Publishing

Le nouveau crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative s'applique aux contrats conclus depuis le 1er janvier 2022, mais aussi, admet l'administration fiscale, aux avenants signés à compter de cette même date.

Déclaration des biens immobiliers : dernière ligne droite !



© 2023 Les Echos Publishing

Les propriétaires de locaux d'habitation ont jusqu'au 30 juin 2023 pour souscrire en ligne une nouvelle déclaration précisant les conditions d'occupation de leurs locaux (résidence principale, secondaire, location...).

Taxe sur les salaires :

quelles sont les conditions d'exonération ?



© 2023 Les Echos Publishing

Pour échapper à la taxe sur les salaires, une entreprise doit avoir été soumise à la TVA sur une partie au moins de son chiffre d'affaires de l'année N et aussi l'avoir été l'année précédente (N-1) sur 90 % au moins du chiffre d'affaires.

Location d'une partie de l'habitation principale : publication des plafonds de loyer 2023



© 2023 Les Echos Publishing

L'administration fiscale a récemment publié les plafonds de loyer à ne pas dépasser pour pouvoir bénéficier d'une

exonération d'impôt en cas de location d'une partie de sa résidence principale.